

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs les membres du conseil municipal sont priés de prendre part à la prochaine séance du Conseil municipal qui se tiendra Salon d'Honneur de l'Hôtel-de-Ville – Niveau 2

JEUDI 6 FEVRIER 2020 à 19 H 00

Ordre du jour :

- Election du secrétaire et du secrétaire-adjoint ;
- Précédente séance : compte-rendu ;
- Décisions prises par délégation : compte-rendu (le cas échéant) ;
- Ordre du jour : inscriptions complémentaires (le cas échéant) ;

Conseil municipal

01 - Formation des élus : compte-rendu annuel.

Administration générale

02 - C R S D : avenant n° 2.

Intercommunalité

03 - SDE 03 : rapport d'activité 2018.

Finances

- 04 - Demande de financement départemental : courts de tennis couverts,
- 05 - Demande de financement départemental : Bâtiment N Cité de l'Air,
- 06 - Régie des droits de place : mise à jour,
- 07 - Location du domaine de Farinvilliers : nouveaux tarifs,
- 08 - Réhabilitation des réseaux eaux usées : avenant n° 1 au lot N° 3, essais préalables à la réception des travaux,
- 09 - Biens de faible valeur,
- 10 - Droit d'usage et maintenance de logiciels COSOLUCE : avenant au contrat d'abonnement,
- 11 - Remboursement de frais avancés par le mandataire,
- 12 - Ouvertures de crédits avant le vote formel du budget,
- 13 - Convention d'occupation du domaine public avec le C.C.A.S.,
- 14 - Convention d'occupation du domaine public avec l'Office de Tourisme,
- 15 - Entrées de ville : validation de la demande de subvention départementale.

Urbanisme

- 16 - Politique foncière de la commune,
- 17 - PDIPR : annulation et remplacement de la délibération du 5 décembre 2019.

.../...

Affaires scolaires

18 - Rythmes scolaires : renouvellement par dérogation des rythmes scolaires.

Culture

19 - Salon jeunesse : contrat avec les auteurs, illustrateurs et artistes.

Jeunesse

20 - Convention avec VILTAÏS pour l'animation du PIJ : renouvellement.

Personnel

21 - Tableau des effectifs : modification,

22 - Adhésion au service « intérim public » du Centre de gestion de l'Allier,

23 - Avenant n° 2 à la convention d'adhésion au service hygiène et sécurité du Centre de gestion de l'allier,

24 - Heures supplémentaires : règles de récupération ou d'indemnisation.

Nota : les projets de délibération qui ne seraient pas disponibles lors du présent envoi seront diffusés ultérieurement.

Le MAIRE,

Destinataires :

Membres du Conseil municipal (par messagerie)

N.B : M. COURTADON, Mme BELOT et M. ALBERT version numérique + version papier

Centre des finances (par courrier, pour information),

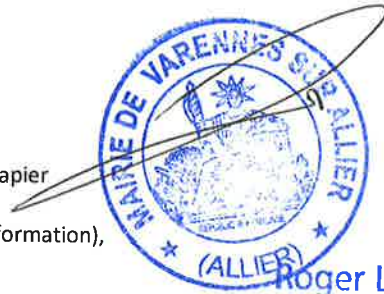
Service du personnel, service de la Comptabilité, Médiathèque (par mail, pour information),

Secrétariat de la communauté de communes (par mail, pour information),

Affichages : Hôtel-de-Ville, centre technique, restaurant municipal (format A5),

Publications : Site Internet de la Ville, affichage électronique H. de Ville, panneau d'informations extérieur, Journal LA MONTAGNE.

Impressions pour classement dans divers dossiers (3 ex.).



Roger LITAUDON

POUVOIR

Je soussigné (e) Mme, M. empêché (e) de prendre part à la séance du Conseil municipal prévue le JEUDI 6 FEVRIER 2020 donne pouvoir à Mme, M (1) de voter en mon nom.

Ecrire « BON POUR POUVOIR » et signer :

(1) Un même conseiller ne peut être porteur de d'un seul mandat (art. L. 2121-20 du Code général des Collectivités territoriales)